

Vers une escalade des moyens de pression au Cégep de Sherbrooke?

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les moyens de pression exercés par les professeurs du Cégep de Sherbrooke pourraient s'accroître, en raison de l'impasse dans le dossier de la relativité salariale. Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS) proposera à ses membres la tenue d'une « journée d'étude », qui pourrait prendre différentes formes. Les moyens de pression « plus lourds » seront proposés lors d'une assemblée générale le 28 janvier. Le ministre Stéphane Bédard, président du Conseil du trésor, réplique une fois de plus qu'il n'est aucunement question de diminuer les salaires des professeurs de cégep.

« Ce sera aux membres de décider quelle forme prendra la journée d'étude. S'ils optent pour le moyen le plus lourd, ce sera à eux de choisir. On va présenter plusieurs scénarios », indique le président du SPECS, Steve McKay. Ce dernier ne semble pas exclure une journée de grève. La convention collective étant en vigueur jusqu'en 2015, elle ne permet pas aux syndicats de faire la grève en ce moment.

L'escalade des moyens de pression a été à l'ordre du jour d'une réunion regroupant les syndicats de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) la semaine dernière. L'instance syndicale représente 85 % des professeurs au collégial dans la province.

Les professeurs de cégep soutiennent qu'ils pourraient subir une diminution de cinq pour cent de leur salaire en raison de l'évaluation qui est faite par le Conseil du trésor, dans le cadre de l'exercice de relativité salariale. Celui-ci est mené dans le cadre de travaux d'évaluation des catégories d'emplois mixtes

des secteurs public et parapublic québécois. Ils ont pour objectif de fixer le rangement des catégories d'emploi dans la structure salariale de ces secteurs. « Toute cette analyse du Conseil du trésor est basée sur une analyse très partielle de notre travail véritable », estime Steve McKay.

Bédard maintient le cap

Le ministre Stéphane Bédard a répété en entrevue avec *La Tribune* ce que Québec martèle depuis le début, c'est-à-dire qu'il n'est pas question d'une baisse de salaire. « En aucun temps, il n'a été question de diminuer le salaire, et ça ne peut pas avoir pour effet de l'augmenter », indique M. Bédard, en soulignant que ces aspects sont régis par la convention collective. « On ne peut se servir de l'exercice de relativité salariale pour ouvrir la convention collective. » Il affirme également que la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat est maintenue, contrairement à ce qu'affirment la FNEEQ et les syndicats qu'elle représente. Et si les enseignants décidaient de ne pas respecter la convention collective? « On n'en est pas là », répond le ministre Bédard.

Rappelons que les professeurs du Cégep de Sherbrooke ont voté pour des moyens de pression en septembre dernier, qui se traduisent entre autres par la non-participation à certaines tâches. Plusieurs actions de visibilité ont été menées un peu partout dans la province au cours des derniers mois. Qu'en est-il des impacts au Cégep de Sherbrooke? « Il y a eu un ralentissement cet automne : ça a été perçu dans le déroulement de certains travaux et de certains comités », commente Marie-Claude Dupuy, directrice du Service des communications et des affaires corporatives, tout en indiquant les classes n'étaient pas touchées.



ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARGUIS

Les membres du SPECS ont voté en faveur de moyens de pression en septembre dernier et ont organisé différentes actions de visibilité depuis.

PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

À LA LUEUR DES FLAMBEAUX, AMUSEZ-VOUS AU PARC LA NUIT!

SOIRÉE CHOCO-FLAMBEAUX

Plaisirs, rires et raquettes entre amis suivis d'une délicieuse fondue au chocolat d'un restaurant Fondissimo.

24 JANVIER ET 14 FÉVRIER 2014

19 h à 22 h - 15 \$/adulte et 11 \$/enfant*
Réservation requise

FONDISSIMO
LE RESTAURANT

LA QUÊTE DE FRODOR

La magie d'une randonnée à raquettes aux flambeaux rendra cette expérience hors du commun et vous plongera dans un monde mystérieux! Feu de camp et chocolat chaud vous attendent.

18 h à 20 h - 15 \$ à 20 \$/famille*
Réservation requise

* Taxes et tarification d'accès au site.

LES ÉTAPES D'UN RÈGLEMENT ET LES TESTAMENTS

étapes légales suite à un décès? Venez assister à une conférence processus d'un règlement de succession. Lors de cette conférence, revu les différents types de testaments ainsi que leurs avantages et un langage clair et simple, vous comprendrez la démarche suivant

CETTE CONFÉRENCE :

vous aide de bien se préparer en cas de décès. vous aide à se questionner sur les étapes et les décisions à prendre par un règlement de succession.

vous aide à protéger les héritiers. vous aide à protéger les héritiers. vous aide à protéger les héritiers.

Reservé tôt, les places sont limitées.
819 563-3344 (149)

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ

ENDROIT : À nos bureaux PARÉ TANGUAY NOTAIRES
2140, rue KING EST (bureau 201)
SHERBROOKE

TAIRES INC.

Sépaq



parcsquebec.com • 819 843-9855

